

FORMATION OUVERTE OU À DISTANCE - FOAD

Attestation d'assiduité

 Ce document est à imprimer obligatoirement sur papier à en-tête de l'organisme de formation (ou de l'entreprise dans le cas d'une formation interne).

[SI LE SALARIÉ EST EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CE DOCUMENT DOIT ÊTRE TRANSMIS À INTERGROS]

➔ L'organisme de formation, ou l'entreprise dans le cas d'une formation interne, atteste avoir organisé la formation (intitulé)

d'une durée estimée de _____ heures et qui s'est déroulée du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

poursuivant les objectifs professionnels suivants _____

et atteste que Madame / Monsieur (prénom et nom du salarié formé) _____

a bien suivi cette formation dont les objectifs sont **totalem**ent atteints
 partiellement atteints en raison de la réalisation incomplète de la formation.
La durée estimée de la formation réalisée est de _____ heures
 non atteints

➔ **Commentaires** relatifs aux résultats constatés suite à l'évaluation des acquis (facultatif)

L'organisme de formation, ou l'entreprise dans le cas d'une formation interne, s'engage à conserver les justificatifs des évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation mentionnés à l'article D 6313-3-1 du code du travail.

Pour faire valoir ce que de droit

➔ Fait à _____ Le ____ / ____ / ____

➔ Signature du stagiaire

➔ Signature de l'organisme de formation, ou de l'entreprise dans le cas d'une formation interne

Cachet de l'organisme de formation ou de l'entreprise